

# LA LETTRE DU Sage

du Marais Breton  
et du bassin versant  
de la Baie de Bourgneuf

Bulletin d'information de la CLÉ

## ÉDITO

### Ne pas subir, mais agir tous ensemble

*Je me réjouis de la participation active des parties prenantes aux différentes commissions thématiques organisées dans le cadre de la révision du SAGE. Elles ont été bien suivies par tous les partenaires, administrations, associations, représentants des chambres consulaires... L'expression des points de vue dans toute leur diversité a été riche et utile.*

*Nous entamons désormais la phase d'écriture du SAGE, étape délicate si l'on veut respecter les objectifs à atteindre sans dénaturer les avis et décisions prises au cours des échanges.*

*Les membres de la CLÉ, en tant que "gardiens du temple", reliront attentivement le projet de rédaction qui devrait leur être présenté en fin d'année, pour s'assurer que l'état d'esprit défini au cours de la concertation est bien respecté. D'ici là, des élus, membres du Bureau de la CLÉ, seront chargés d'effectuer quelques relectures intermédiaires du document.*

*Une fois encore, il faut souligner que la volonté politique des élus est de se conformer aux directives du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), mais aussi et surtout d'adapter le SAGE à notre territoire et à toutes ses composantes. Les projections stratégiques doivent rester dans le domaine du possible, notamment financièrement. Elles doivent être réalistes en terme de faisabilité pour ne pas mettre les maîtres d'ouvrage dans des situations difficiles. Par la suite, les actions mises en œuvre devront être mesurées avec précision telle une démarche de progrès continue. D'où la volonté des élus de relancer l'Observatoire de l'eau pour bien déterminer les sources de pollution et l'effet des efforts entrepris.*

*Ce nouveau cap est lancé par une instance décisionnaire, la CLÉ, qui se partage collectivement la barre du navire. Elus, associations, professionnels et usagers, services de l'Etat, sont habitués à travailler ensemble. Ces habitudes de travail se formalisent un peu plus avec le montage du nouveau SAGE. Elles s'articulent autour d'une solidarité que nous devons, ensemble, continuer de cultiver.*

**Robert GUÉRINEAU,**  
Président de la Commission Locale de l'Eau

## SOMMAIRE

DOSSIER - P 2-3

### Elaboration du nouveau SAGE GESTION CONCERTÉE ET COLLECTIVE DE L'EAU

Le point sur... - P 4  
En bref - P 4

## LES PARTENAIRES DU SAGE

Les communes et communautés de communes du bassin versant et



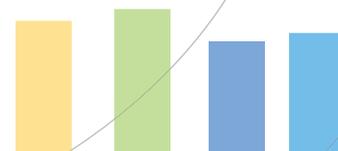
Région  
PAYS DE LA LOIRE



VENDÉE  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL



LOIRE ATLANTIQUE  
Département Atlantique  
Conseil Général



DOSSIER

Elaboration du nouveau SAGE

# Gestion concertée et collective de l'eau



TÉMOIGNAGE

**Rosiane Godefroy,**  
Maire de la commune de Le Perrier

Membre de la CLE depuis 2008

"L'écriture de ce deuxième SAGE se déroule dans le cadre d'une concertation très élargie à laquelle des personnes d'univers hétéroclites et aux niveaux de compétences et d'expertise très différents prennent part. En tant qu'élue, je participe activement. Je trouve cette implication fondamentale pour bien appréhender les enjeux. Les informations transmises, les retours sur le diagnostic produit, ont apporté des connaissances indispensables pour mesurer les impacts des actions déjà menées, lancer la réflexion et le débat entre usagers avant de se lancer dans la définition des orientations. Aujourd'hui, les enjeux sont connus des membres de la CLE. Les élus sont conscients de la nécessité de maîtriser l'impact des activités humaines sur notre territoire et notre environnement. Désormais à nous de nous approprier et de relayer la connaissance et le savoir aux autres collègues élus du territoire pour déployer l'information, sensibiliser les citoyens."

**La révision du SAGE se poursuit. Chaque étape s'est accompagnée de réunions du Bureau de la CLE et de commissions thématiques afin de consolider, enrichir et valider les éléments de constats techniques par des éléments de perception des acteurs locaux. Après la concertation, le projet final est en cours de rédaction.**

Le schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du marais breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf planifie la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant et fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. La révision du SAGE approuvé en 2004 s'impose en raison de l'entrée en vigueur de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 et de l'adoption d'un nouveau SDAGE en 2009.

d'abord identifié les principaux enjeux en fonction des usages : gestion quantitative de la ressource en eau, qualité des eaux et des milieux aquatiques, auxquels ils ont ajouté un enjeu majeur du bassin versant, celui des risques d'inondations notamment par submersion marine. Ils ont ensuite fixé des objectifs à partir du diagnostic du bassin versant réalisé en 2010-2011. Au cours des derniers mois, ils ont déterminé les orientations stratégiques du futur SAGE (voir tableau ci-contre).

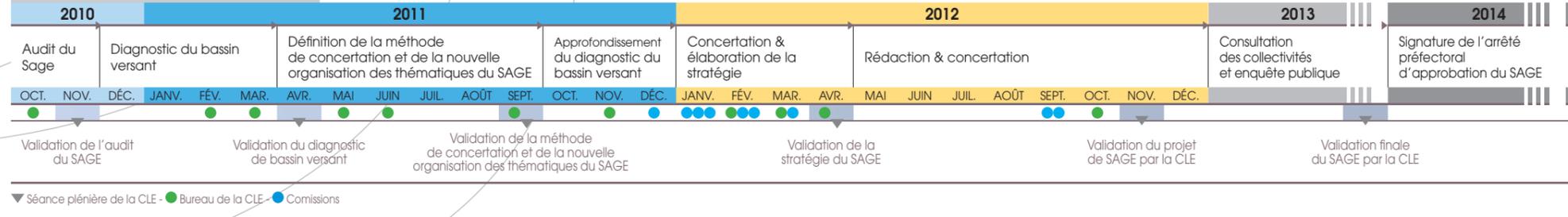
La rédaction du prochain document est désormais en cours. Le nouveau projet sera présenté à la CLE d'ici la fin de l'année. ■

Pour ce deuxième SAGE, la volonté politique des élus du territoire est clairement affichée : ne pas s'en tenir uniquement à des éléments scientifiques, mais prendre en compte la connaissance et l'expertise des acteurs locaux, à travers la concertation qui a lieu dans le cadre de commissions thématiques. La révision du SAGE associe donc de nombreux acteurs locaux, au-delà des seuls membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Ces derniers établissent actuellement un nouveau projet de gestion de l'eau. Ils ont

Enjeux	Thématiques	Objectifs du nouveau SAGE	Orientations stratégiques : principaux axes de travail
Gestion quantitative des eaux	Eau salée souterraine (destinée à la pisciculture et conchyliculture)	Exploiter durablement les ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des ressources (niveau des nappes, composition de l'eau) et de leur exploitation</li> <li>Gestion et protection de la ressource de Noirmoutier</li> </ul>
	Eau potable et eau destinée à l'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitier la concurrence entre les prélèvements d'eau pour la production d'eau potable et les autres usages</li> <li>Développer les économies d'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non augmentation des volumes prélevés pour l'irrigation dans les nappes de Machecoul et de la Vérie</li> <li>Sensibilisation aux économies d'eau</li> </ul>
Gestion qualitative des eaux	Inondations / Submersions marines	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tendre vers une gestion cohérente du risque à l'échelle du bassin versant</li> <li>Prévenir le risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Culture du risque</li> <li>Gestion des eaux pluviales</li> <li>Préservation et restauration du bocage</li> </ul>
	Nutriments (nitrates, phosphore, ...) et oxygène	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité des eaux</li> <li>Maintenir un niveau de performance élevé pour le traitement dans les stations d'épuration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de l'assainissement collectif et non collectif</li> <li>Amélioration des pratiques agricoles</li> <li>Préservation et restauration du bocage</li> </ul>
	Phytophysitaires	Améliorer la qualité des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des pratiques agricoles</li> <li>Préservation et restauration du bocage</li> <li>Réalisation de plans de désherbage par les collectivités</li> </ul>
Préservation et restauration des milieux aquatiques	Bactériologie Micropolluants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas dégrader la qualité des eaux littorales</li> <li>Tendre vers le meilleur classement sanitaire pour les sites conchylicoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de l'assainissement collectif et non collectif</li> <li>Gestion des eaux pluviales</li> <li>Identification des sources de pollution</li> <li>Réflexion sur la gestion du dragage des ports</li> </ul>
	Cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atteindre le bon état biologique</li> <li>Assurer la continuité écologique</li> <li>Assurer une cohérence amont/aval (bocage/marais)</li> <li>Limitier les assècs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement des suivis biologiques</li> <li>Restauration de la continuité écologique</li> <li>Lutte contre les espèces invasives</li> </ul>
	Marais rétro-littoraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définir et atteindre le bon potentiel écologique</li> <li>Maintenir l'intérêt économique et écologique du marais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etablissement de plans de gestion par entité hydraulique cohérente (gestion des ouvrages, entretien du réseau, ...)</li> <li>Restauration de la continuité écologique</li> <li>Lutte contre les espèces invasives</li> </ul>
Zones humides et têtes de bassin versant	Zones humides et têtes de bassin versant	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les préserver selon les priorités établies par la CLE</li> <li>Limitier leur destruction</li> <li>Encourager la restauration des zones humides dégradées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des zones de têtes de bassin et mise en place de mesures de gestion</li> <li>Identification des zones dont la préservation est prioritaire</li> <li>Sensibilisation à la préservation de ces zones</li> <li>Intégration des inventaires de zones humides dans les documents d'urbanisme</li> </ul>

CALENDRIER : LES ÉTAPES DE LA RÉVISION



■ Le point sur...

## RELANCE DE L'OBSERVATOIRE DE L'EAU

Observer, mesurer et évaluer la qualité des eaux superficielles pour enrichir la connaissance et ainsi mieux agir, telle est la vocation de l'Observatoire de l'eau. Interrompu depuis 2010, ce programme de suivi bénéficie à nouveau d'un financement. Un effort particulier est porté sur le suivi "phytosanitaires" et les indices biologiques.

En préalable à l'atteinte du bon état écologique en 2015, objectif fixé par la Directive Cadre sur l'Eau, il est nécessaire de disposer d'un réseau de mesures de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, afin de connaître la situation et de suivre son évolution à l'échelle du bassin versant. "L'Observatoire est également indispensable, pour mesurer l'efficacité des actions d'amélioration entreprises sur le territoire, voire les réajuster dans le cadre du prochain SAGE", précise le Président de l'Association, Noël Faucher.

Actuellement les Directions Départementales des Territoires et de la Mer, les Conseils Généraux et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne gèrent 24 points de mesures sur le bassin versant. Pour répondre aux enjeux du territoire, l'ADBVB va compléter le suivi actuel en effectuant des analyses supplémentaires sur 7 de ces 24 points de prélèvements. Elle va aussi faire des prélèvements sur 11 nouveaux points de suivi. Ainsi, 35 points de mesures seront régulièrement suivis sur le bassin versant.

### Le suivi bactériologique

Il permet de mesurer le développement des bactéries comme *Escherichia coli*, susceptibles de limiter la baignade ainsi



Prélèvement au Loup Pendu

que la vente et le ramassage des coquillages. L'Association complète le réseau déjà en place afin de disposer de mesures pour tous les exutoires à la mer.

### Le suivi "phytosanitaires"

Les produits phytosanitaires sont utilisés par les agriculteurs, par les collectivités territoriales pour l'entretien des espaces publics mais aussi dans les jardins privés... A l'heure actuelle, cinq points sont suivis sur le bassin versant. Compte tenu des enjeux identifiés dans le SAGE, le renforcement de ce suivi est prioritaire afin de dresser un état des lieux. Il faut pouvoir mesurer les effets de la réduction de leur utilisation, notamment avec les plans de désherbage communaux mis en œuvre sur le territoire. L'Association suivra 7 points supplémentaires : 6 situés en aval des cours d'eau du bocage et un sur l'île de Noirmoutier. 157 molécules, les plus couramment utilisées, sont recherchées.

### Le suivi physico-chimique

Les analyses physico-chimiques concernent l'ensemble des "nutriments" (nitrates, phosphates...) et les paramètres vitaux pour la faune et la flore aquatiques comme le taux d'oxygène et la température de l'eau. L'Association complète le réseau déjà en place avec des points supplémentaires sur les cours d'eau du bocage, sur l'étier du Dain et sur l'île de Noirmoutier.

### Le suivi biologique

Les indices biologiques, nouveauté de ce programme, complètent les autres analyses et servent spécifiquement à apprécier la qualité des cours d'eau du bocage, leur évolution avant et après les éventuels programmes d'entretien et de restauration. Ces indices sont basés sur la qualification et la quantification d'invertébrés, d'algues ou encore de poissons dans les cours d'eau. ■

## PRAIRIES HUMIDES 2 SITES PILOTES SUR LE TERRITOIRE DE LA BAIE DE BOURGNEUF

L'Association a été retenue par la DRAAF Pays de la Loire pour expérimenter une Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (MAEt) sur les prairies permanentes humides situées sur deux secteurs pilotes (5 communes dans le 44 et 3 dans le 85). Une aide serait attribuée aux agriculteurs volontaires dont les parcelles, (situées hors zone Natura 2000 et territoire de mise en œuvre de MAEt à enjeu "eau"), révéleraient par la présence de certaines plantes, le bon état écologique de la prairie. La liste des plantes indicatrices est en cours d'élaboration à partir de relevés sur des parcelles tests. Cette expérimentation est conduite en partenariat avec les Chambres d'agriculture et le Conservatoire botanique de Brest. En fonction des résultats, un projet de territoire pourrait émerger à l'automne et une contractualisation en mai 2013. Suite dans la prochaine lettre...



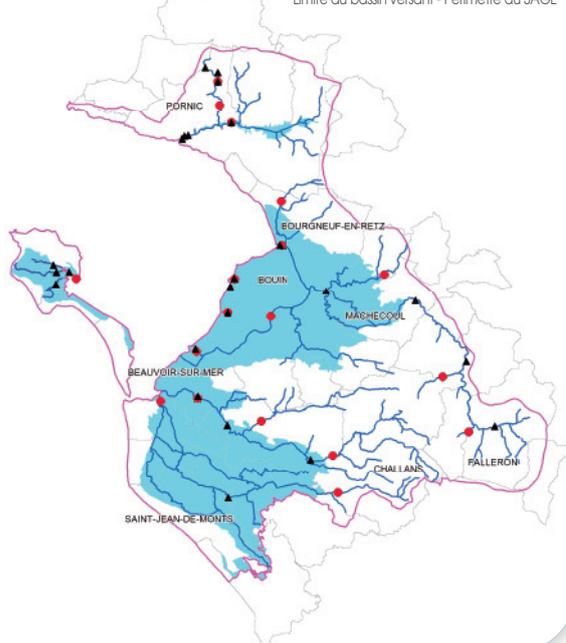
### NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'ADBVB

Sommaire axé sur les 3 missions de l'Association : la gestion du SAGE, du site Natura 2000 et de l'Observatoire de l'eau ; navigation simplifiée ; le site se veut plus convivial et accessible aux visiteurs :

[www.baie-bourgneuf.com](http://www.baie-bourgneuf.com)

POINTS DE SUIVI DE L'OBSERVATOIRE DE L'EAU DE LA BAIE DE BOURGNEUF

- Points suivis par l'ADBVB
- ▲ Points suivis par nos partenaires
- Limite du bassin versant - Périmètre du SAGE



### COMITÉ DE RÉDACTION

Robert Guérineau  
Sébastien Joussemet  
Mickaëlle Rousseleau  
Sophie Rocq

### CONCEPTION - RÉDACTION

Gwénaëlle Brument

### GRAPHISME

Florence Le Rolland - REGARDsur

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ  
PAPIER CERTIFIÉ FSC

Avec le soutien financier de



Région  
PAYS DE LA LOIRE

### POUR NOUS CONTACTER

Animatrice du SAGE :

Sophie Rocq

Animateur de l'Observatoire de

l'Eau et contrats :

Sébastien Joussemet

Tél. 02 51 39 55 62

[contact@baie-bourgneuf.com](mailto:contact@baie-bourgneuf.com)

[www.baie-bourgneuf.com](http://www.baie-bourgneuf.com)